



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Education nationale, jeunesse et sports : structures administratives

Question écrite n° 885

Texte de la question

M Bernard Bardin attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation des enfants et adolescents inadaptés ou handicapés. Il lui demande comment il entend redonner force et cohérence au dispositif d'animation et de pilotage des actions en direction de cette importante population scolaire et, en premier lieu, comment il envisage la reorganisation administrative des services du ministère pour répondre à ces besoins.

Texte de la réponse

Reponse. - Les problèmes de l'adaptation et de l'intégration scolaires, de l'enseignement spécialisé, des enfants handicapés, feront prochainement l'objet d'une réflexion d'ensemble ; l'objectif est d'aboutir à la mise en œuvre des décisions à la fin de la présente année scolaire. D'ici là il est demandé aux directions concernées (direction des écoles, direction des lycées et collèges) de renforcer les services qui s'occupent de ces questions et d'y apporter une attention toute particulière, en poursuivant le travail entrepris.

Données clés

Auteur : [M. Bardin Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 885

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2225